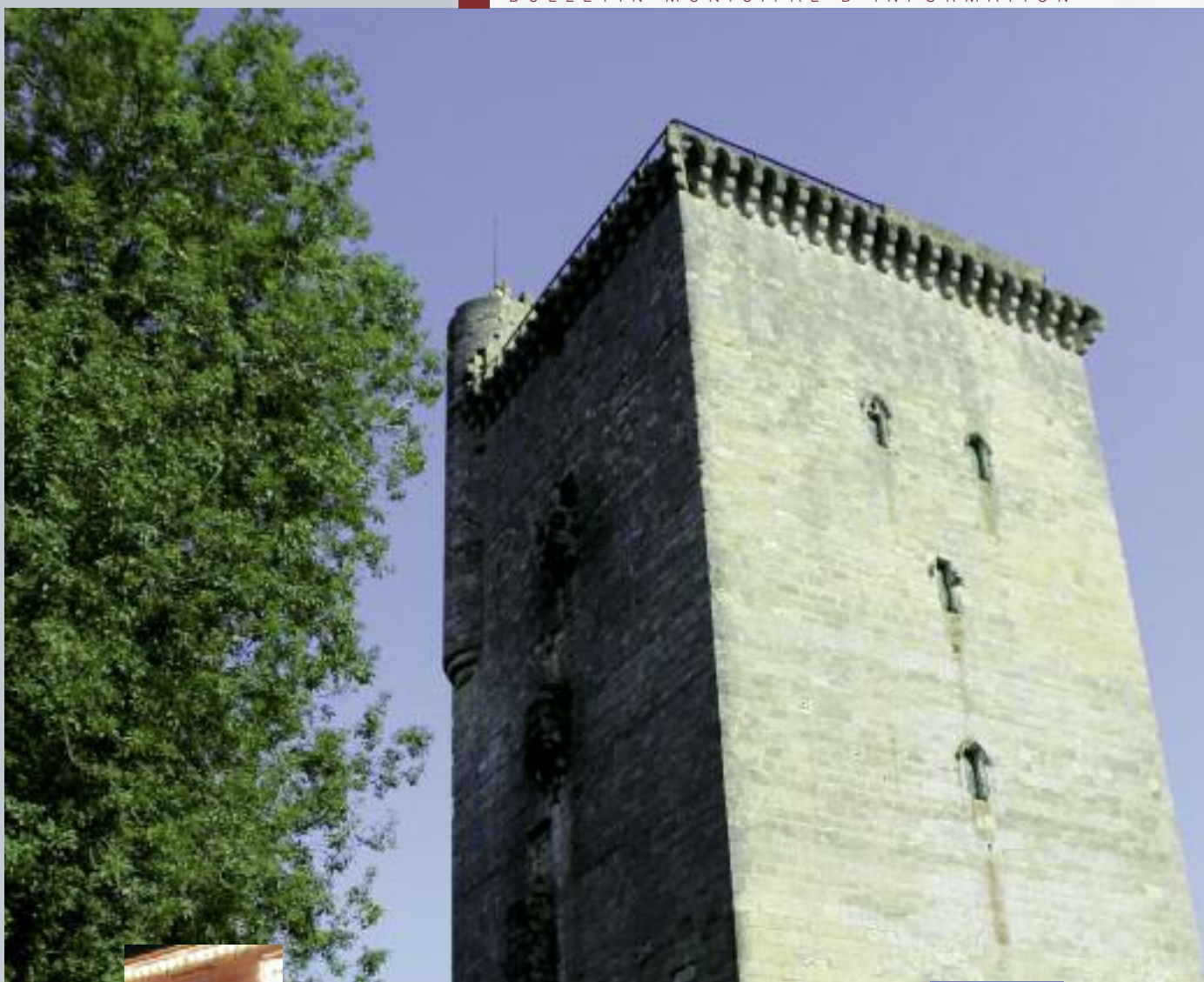


Com' LESPARRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Vie associative

Cadre de vie

Scolaire

les rendez-vous de l'hiver

Ça s'est passé cet été

Solidarité

Tribune libre

Ne manquez pas
les journées du Patrimoine

SOBEBO PEPERIOT

RÉSEAUX

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

**Voirie - Assainissement
Réseaux divers
Gaz, Eau
Réhabilitation de réseaux**

Espace Mérignac Phare - 25 avenue Maurice Lévy
B.P. 40338 - 33695 MÉRIGNAC Cédex
Tél. 05 56 13 25 90 - Fax 05 56 13 30 50

e^{ts} somirey **Aluminier**
fabrication - installation agréé **TECHNAL**

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus
Peinture et dérivés - Papiers peints
Lasures Sikksens
Moquettes et sols PVC - Produits verriers
Remplacement de casse immédiat

Devis
gratuit

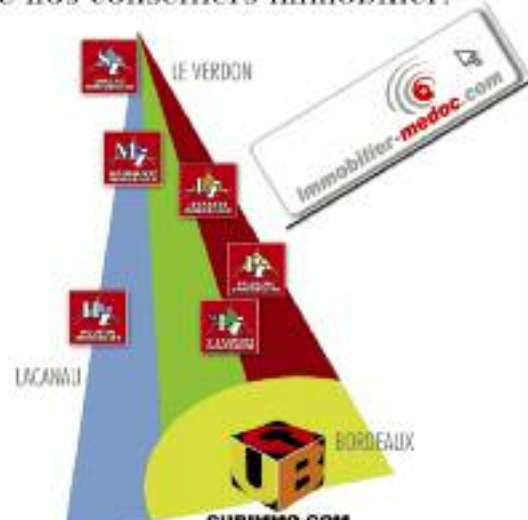
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87

6 rue André Laffitou 33340 **LESPARRE-MÉDOC**

e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com

Pour paraître dans ces pages
de publicité, n'hésitez pas
à contacter Didier MUSSOTTE
au 05 57 77 08 58

ACHETEZ, VENDEZ, LOUEZ,
avec nos conseillers immobilier.



CUBIMMO.COM
LESPARRE IMMOBILIER
12 PLACE DU ML FOCH 33 340 LESPARRE
TEL 05 56 41 84 84



**CANALISATIONS
SOUTERRAINES**

Tous travaux de pose
canalisations souterraines
Adduction d'eau
Adduction de gaz

Rue Jean Pagès - B.P. 140 - 33884 VILLENAVE D'ORNON Cedex
Tél. 05 57 96 57 96 - Fax 05 56 87 26 36

**TOUTES ASSURANCES,
BANQUE ET PLACEMENTS**
Particuliers et Professionnels

**MANUELLA
DUBOS**
Agent général d'Assurances

AGF

27 cours Général de Gaulle
33340 LESPARRE
Tél. 05 56 41 03 40
Fax : 05 56 41 13 65

Nouveau concept
de roman en forme

Santé et bien-être

Du Lundi au Vendredi >
9h15 - 14h15 / 16h45 - 20h45
le Samedi : 8h15 - 13h15

CÔTE SPORT & LOISIRS
Lesparre Médoc
Tél : 05 56 39 84 90

**QUINCAILLERIE
LEGO**

39 cours du Général de Gaulle
LESPARRE - MÉDOC
05 56 73 29 59

**BRICOLAGE
ÉLECTROMÉNAGER
FERS - COMBUSTIBLES**

E. LECLERC à Lesparre
Succursales de 8h30 à 19h30 (jusq. 20h)

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 33340 LESPARRE
05 56 73 25 00
ouvert de 8h30 à 19h30 (jusq. 20h) le dimanche de 8h30 à 12h

L'auto CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 33340 LESPARRE
ouvert de 9h à 19h30
05 56 73 27 90

brico 05 56 73 25 00
ouvert de 9h à 19h30
vendredi et samedi
de 8h30 à 19h
05 56 73 48 70

jardi

MEUBLES LECLERC 05 56 41 19 00
RN. 215 33340 LESPARRE
ouvert de 9h à 19h30
05 56 41 19 00

SPORT LOISIRS 05 56 41 62 20
RN. 215 33340 LESPARRE
ouvert de 9h à 19h30
ouvert non stop
vendredi & samedi

E. LECLERC

**Moins cher
sur tout**
notre objectif depuis toujours

SPORT LOISIRS **MEUBLES LECLERC** **L'auto** **brico** **jardi**

LESPARRE

LE MOT DU MAIRE

Chers Lesparraines et Lesparrains,

Déjà la seconde édition de Com'Lesparre, vous avez été nombreux à nous faire connaître votre satisfaction d'une telle réalisation et nous vous en remercions. Notre volonté de mieux communiquer aura pris forme au travers de ce journal, mais nous n'en resterons pas là.

Un site Internet, des réunions publiques, des panneaux d'informations permettront une meilleure communication, en 2009.

D'autres sujets auront été évoqués durant ces derniers mois, des choix devront être faits au regard du budget qui ne sera pas extensible !

Je tiens à remercier une grande partie des conseillers municipaux, opposition et majorité, participants non élus, qui travaillent dans les commissions afin de porter des projets en prenant soin de récolter l'assentiment de toutes et tous pour que nos concitoyens retrouvent au travers de leurs élus, une démocratie que j'ai voulu participative.

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus.

Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

Pour 2009, le budget municipal va souffrir de cette situation. De plus, l'État, se désengage sur tous les fronts, et les prochaines mesures laissent augurer des réductions de dotations qui amputeront d'autant nos projets. Je ne manquerai pas de vous solliciter pour que nous prenions ensemble les décisions qui s'imposeront et notamment soit ne pas augmenter les impôts locaux et ne pas réaliser tous nos programmes, soit les augmenter raisonnablement afin de mener à terme nos projets. Mais demain sera un autre jour.

Je voudrais terminer en vous souhaitant une bonne et heureuse année, la santé et la prospérité, à vous mais aussi à tous ceux qui vous sont chers.

Bernard GUIRAUD
Maire de Lesparre,
Vice Président
de la Communauté de communes
« Cœur du Médoc ».

SOMMAIRE

- VIE ASSOCIATIVE.....p 2
- ÇA S'EST PASSÉ CET AUTOMNEp 3
- CADRE DE VIEp 4
- SCOLAIREp 4
- SOLIDARITÉp 5
- TRIBUNE LIBREp 6
- INFOS ET RENDEZ-VOUS DE L'HIVER.....p 7

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc FOURTON, Séverine
AVRIL, Ingrid VEZY
et Sandrine MACHUQUE
Conception/Impression :
FCM-Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC
Régie publicitaire :
Didier Mussotte
(FCM-Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
en cours de parution

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

20 et 21 septembre 2008

Cette année, ces journées ont fait honneur à notre patrimoine grâce aux diverses activités organisées par l'Office du Tourisme CdC, en partenariat avec le Centre Culturel, l'ACAL, et l'association Les Préludes.

A cette occasion, la Tour de l'Honneur, monument historique classé de notre ville, a constitué le point de départ des activités. Les visites gratuites ont attiré environ 300 personnes.

découvertes. Le parcours ainsi imaginé s'est voulu ludique en intégrant des jeux et dessins, mais également historique avec la découverte du patrimoine de notre commune, son histoire et son évolution au cours des siècles. Des bons d'achat, offerts par l'ACAL, ont été remis à chaque équipe. Un goûter offert par la Municipalité a clos cette chasse aux trésors (photo 3).

2 visites commentées de la ville ont été agréablement menées par messieurs SEUTIN et COURRIAN au cours de la journée du dimanche; environ 70

personnes ont pu découvrir la ville sous un œil différent.

Ces journées se sont terminées par un spectacle « Théâtre Humour » sur le Médoc, au cinéma Le Molière, dans le cadre des Scènes d'Été en Gironde par la Compagnie Vert Paradis.



Des photos anciennes de la ville ont été exposées dans le hall de l'espace François Mitterrand.

L'association Les Préludes a proposé la découverte de jeux traditionnels d'antan (photo 2) sur la place Gambetta le samedi après-midi. Les commerçants de l'ACAL avaient décoré leurs vitrines sur le thème des métiers d'antan.

Point d'orgue de ce week-end: la Chasse aux Trésors à travers la ville, qui a réuni 103 participants le samedi après-midi. 30 équipes se sont rapidement pris au jeu et ont pu mettre à l'épreuve leurs connaissances et leurs

Jeux traditionnels.



ENSEMBLE VOCAL CRESCENDO

Si vous aimez chanter venez nous rejoindre !



Nous venons de naître ! Le 10 Octobre a eu lieu notre première répétition. Notre objectif ; travailler dans la joie et la bonne humeur les répertoires : classiques, contemporains, negro spiritual, jazz... interprétés en fonction des besoins afin de participer à la vie associative et animer nos paroisses.

Que vous soyez débutants , ou ayant déjà une expérience, rendez-vous pour faire les vocalises tous les jeudis de 20h30 à 22h30 au Club house pétanque place de la gare de Lesparre sous la direction de Guy VARENNES diplômé du conservatoire de Montpellier et Paris.

Pour tous renseignements :
tél. 05 56 73 40 67
ou 05 41 24 82
mail :
groupvocalcrescendo@orang.fr



INFORMATIONS



COUSUS DE FIL ROUGE...

Il est toujours regrettable de refuser du monde!... C'est pourtant ce qui est arrivé lors du dîner spectacle organisé par l'association le Fil Rouge du Médoc. Les plus belles filles du Médoc, ainsi que les plus beaux garçons défilèrent pour un concours de mannequins. Les lauréats ont été récompensés par un joli diplôme, signé du président de l'association MAZARIN. La comédienne AMARANDE, accompagnée de Mr le sous-préfet Olivier DESCAYROU distribuèrent les récompenses. La soirée se prolongea avec un spectacle animé par Alain GENESTE et sa troupe, les chanteurs IGOR, Anne FONTANA, JP ROZES, et IKARO. L'on dansa et chanta jusque tard dans la nuit!



ASSOCIATION EN DANGER !

L'Ami'cole est une association qui a pour but d'aider les établissements scolaires Lesparrais à mener à bien divers projets en les finançant.

Or, depuis quelques mois, cette association n'est plus tenue à bout de bras que par une poignée de parents d'élèves dévoués. Organisation de lotos, de tombolas, des kermesses de fin d'année, repas; tout cela dans le but de venir en aide à nos quatre écoles.

Ces bénévoles qui souvent travaillent dans l'ombre, sont au bord de la démission tant ils se sentent isolés et peu soutenus.

Ils ont besoin de toutes les bonnes volontés et quelques heures seulement de votre temps dans l'année pourraient sauver cette association.

**Parents d'élèves, grands-parents d'élèves,
venez au secours de l'Amicale Laïque en contactant
Fabienne au 06.03.54.22.87.**

Bal Rock des enfants

25 octobre



La compagnie Range Tes Chaussettes assuré le spectacles auprès des enfants, dans la salle François Mitterrand. Un quillage gratuit était proposé aux enfants (et aux adultes!). Un goûter offert Municipalité clôturait l'après-midi.



LE CINÉMA FAIT DÉBAT

L'ENFANT SAUVAGE

Le 17 octobre, l'association APPEM (Action Prévention Petite Enfance Médoc) projetait au cinéma Le Molière un film de François Truffaut « L'enfant sauvage ». Christian HOLLE, trésorier de l'association, présentait et animait le débat qui suivait, en compagnie de Karine SIMONET-STORA et Johanna BOUCRAULT, psychologues du Centre de Santé Mentale Infantile, ainsi que d'Aude COSSARD, orthophoniste du Réseau Santé Langage.

Le débat, d'abord orienté sur des questions relatives au film et à la vie de l'enfant sauvage, a abordé de façon

plus générale la question du langage et de son apprentissage.

Le message fort de cette soirée fut « le langage ne peut se construire sans amour ».

a L'INSTINCT DE MORT

Le 25 octobre, après la projection du film « L'instinct de mort », réalisé à partir du livre de Jacques MESRINE avait lieu un débat, animé par M. LEGALL. Étaient présents Jeanine et Jean-Claude MARTIGNY, anciens otages de Jacques MESRINE lors d'une attaque de l'agence de la Société Générale du Raincy en 1978.



Mme et M. MARTIGNY

C'est avec beaucoup d'émotion dans la voix qu'ils ont parlé de leur traumatisme. Ils ont expliqué qu'ils avaient été traités à ce moment-là sans respect ni compassion par les autorités, d'autant plus qu'aucune prise en charge psychologique n'était prévue à l'époque. L'occasion pour tous d'exprimer leurs sentiments sur le personnage MESRINE.



Mme LAUJAC fête ses 100 ans à la maison de retraite Saint-Léonard



La ville en rose

La Mairie de Lesparre-Médoc s'est habillée de rose tout au long du mois d'octobre. Cette action s'est déroulée à l'initiative du Comité Féminin Gironde, afin de soutenir le dépistage du cancer du sein.

LES 2^e JOURNÉES MANGA EN MÉDOC 14 et 15 novembre

Organisées par BDM33, en étroite collaboration avec la Mairie de Lesparre, la bibliothèque CdC Cœur du Médoc, Lesparre Presse, les établissements Leclerc et le château Castéra, ces journées ont débuté par le lancement des journées scolaires. Accueillis au cinéma Le Molière, les élèves de l'école P.M.Curie, du collège Notre-Dame et de l'école de Saint-Germain d'Esteuil ont découvert le monde du Manga avec SHONG, président de cette 2^e édition.

Le vendredi soir, un resto-BD précédé d'une conférence débat a réuni une trentaine de passionnés, autour de SHONG, LYLIAN, DUNE et GENS, 4 scénaristes dessinateurs invités pour cette journée. Le lendemain, plus de 500 visiteurs ont participé aux différents ateliers (origami, ikebana, sumi-e, dessins, discussions à propos de la cérémonie du thé, lectures à haute voix) et démonstrations d'arts martiaux par les clubs d'Ordonnac Hourtin, Queyrac, Parempyre et Le Bouscat.



EN BREF

LES CLOCHES REVIENNENT...

Après de nombreuses années d'interruption, dues à des problèmes de structure pour l'église Notre-Dame et électrique pour l'église de Saint-Trélody.

Des travaux réalisés par l'entreprise corrézienne Brouillet, ont permis aux cloches de sonner à nouveau.





EN BREF

LES POUBELLES DÉBORDENT !

Vous devez régulièrement déposer vos sacs-poubelles en dehors de votre container d'ordures ménagères, car il ne suffit plus à recueillir tous vos déchets ménagers ?

N'hésitez pas à contacter le SMICOTOM de Saint-Laurent au 05.56.73.27.40 qui pourra vous fournir une poubelle adaptée à vos besoins.

CUISINE DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Les services vétérinaires avaient demandé une mise aux normes de la cuisine relais Jacques Prévert.

C'est chose faite depuis le mois de septembre. Après une étude de M.AMBLARD, architecte spécialisé dans ce type de travaux, les services techniques ont organisé et réalisé ces travaux : démolition, isolation, doublage, électricité, plomberie, menuiserie. Les travaux n'étant pas terminés pour la rentrée des classes de septembre, la commune a mis en place un transport par bus vers la cantine de l'école Beaugency. Dans la continuité, la salle de restauration et la salle d'activité ont été rénovées durant les vacances de la Toussaint. La mise en place de menuiserie avec du double vitrage permettra une amélioration du confort de vie, ainsi qu'une diminution des frais de chauffage, enfin les sols ont été refaits au début de vacances de Noël.

ENTRETIEN DES FOSSÉS PRIVÉS

En cette période humide, il nous paraît utile de rappeler l'article L215-14 du Code de l'Environnement : « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des

eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flotants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives... ».

En résumé, il n'est pas dans les prérogatives de la commune de se substituer aux propriétaires

riverains, sauf bien sûr, si la commune est elle-même riveraine du fossé.

Toutefois, si vous rencontrez des difficultés pour obtenir l'entretien d'un riverain, la commune interviendra et fera constater la situation par la Police Municipale en vue d'une procédure contentieuse.

VIDÉOSURVEILLANCE

Voulues et commandées par la précédente majorité municipale en novembre 2007, sept caméras de vidéosurveillance viennent d'être implantées dans le centre-ville (place Gambetta, rue J.J Rousseau, rue du Palais de Justice et cours du Général de Gaulle).

Ces caméras ont trois buts :

- Combattre un sentiment d'insécurité ressenti par certains riverains;
- Prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens;
- Apporter une aide dans la recherche d'auteurs de faits délictueux

Cette surveillance est un complément à l'action sur le terrain de la Police Municipale et des forces de gendarmerie, et en aucun cas ne doit diminuer leur présence sur site. Leurs emplacements, ainsi que toute la procédure qui détermine leur utilisation ont été approuvées par la Préfecture le 16 mai 2008. Le coût de l'installation est de 24 338 €. Au mois d'août, grâce à l'intervention de M. le Sous-préfet et de la Gendarmerie, la Municipalité a obtenu une subvention de 12 498 € allouée par le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance. Pour l'instant, ces caméras

filment en continu, mais certains réglages restent encore à finaliser afin de les rendre entièrement opérationnelles.

Seuls le Maire de Lesparre, les policiers municipaux et les services de Gendarmerie ont la possibilité de visionner ces images en direct. Toutes les images sont archivées pendant 15 jours. Passé ce délai, si aucune demande n'est faite par le Parquet, elles sont effacées.

Dans quelques mois, il sera nécessaire d'effectuer un bilan sur l'efficacité de ces caméras (baisse significative des incivilités et augmentation du taux d'élucidation des affaires traitées).

SERVICE MINIMUM

Le 20 novembre dernier, le personnel de l'Education Nationale déclenchait un mouvement de grève. Au-delà des raisons qui poussèrent les enseignants à cesser le travail (suppression des postes d'enseignants spécialisés dans l'aide des élèves en difficulté), la Municipalité a dû répondre aux questions des Lesparrais concernant la mise en place d'un service d'accueil minimum au sein des établissements scolaires dont au moins 25% des enseignants s'étaient déclarés grévistes.

La loi du 20 août 2008 prévoit en effet que la commune a pour obligation d'accueillir les enfants. Toutefois, pour que ce service soit mis en place, certaines conditions doivent impérativement être respectées. L'inspection académique doit avertir chaque maire du nombre d'enseignants en grève, et ceci 48 heures avant le début du mouvement.

Ce délai permet aux services communaux de mobiliser les personnes prévues à cet effet, et dont la liste a préalablement été fournie à la Préfecture. Le 20 novembre, l'Inspection Académique a fourni une liste qui ne concernait qu'un seul établissement, l'école élémentaire Beaugency, où nous avons effectué un service d'accueil. Pour les 3 autres établissements, nous n'avons eu aucune communication.

Une question reste toutefois posée. Que se passerait-il si les 4 écoles nous communiquaient un taux de 100% de grévistes lors d'un prochain mouvement social ? La liste du personnel habilité à recevoir vos enfants est composée de 21 personnes. Plus de 500 enfants sont actuellement scolarisés dans nos établissements. A raison d'1 adulte pour 15 enfants en élémentaire,

Scolaire

et 10 en maternelle, la commune serait dans l'impossibilité d'accueillir vos enfants en respectant les normes de sécurité les plus élémentaires.

Il nous semble impossible aujourd'hui de sacrifier la sécurité de nos élèves, en sachant que nul n'est obligé de respecter la loi lorsque celle-ci vous oblige à enfreindre une autre.

La commune n'a pas les moyens que possède l'Etat, et ne peut se substituer à lui sans que les contribuables n'aient à en supporter le coût.

Dans l'avenir, nous gérons ce type de situation avec bon sens, dans le respect des règles de sécurité, comme nous l'avons fait jusque là. Et nous aurons peut être besoin de faire appel à votre compréhension.

DU SPORT POUR TOUS

Le projet Multisport est destiné à toute personne adulte voulant avoir une activité sportive, sortir de l'isolement et qui ne peut pas s'inscrire dans un club.

Mme HOLLE, vice-présidente du CCAS et élue à la CdC, a relancé cette action en demandant aux associations proches des personnes concernées, ainsi qu'à la MDSI et à la MSA de s'associer à ce projet porté par la CdC. Elle a proposé la mise à disposition de la salle des Fêtes de Saint-Trélody par la mairie de Lesparre.

Grâce à la mobilisation de tous, une vingtaine de personnes se sont rendues le 24 octobre à la 1^{ère} réunion de ce projet.

Les sports plébiscités sont la marche, le vélo, la natation et l'escalade. Angélique, éducatrice sportive de la CdC, anime les activités qui ont lieu le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 16h à la salle des Fêtes de Saint-Trélody, depuis le 13 novembre.

Le travail en commun des élus de la CdC, du Conseil Général (M. MOUCHE-BOEUF), de la mairie de

Lesparre (Mme NEOLIER, Mme HOLLE), de Mme BERNON, de la MDSI, de la MSA, et des associations (Secours Catholique, EnVols, Croix-Rouge, Aquitaine Médoc Handicap, les Restos du Cœur) a permis la réalisation de ce projet. C'est bien là la preuve que l'union fait la force, alors espérons que nous saurons à l'avenir utiliser cette force pour bien d'autres actions.

LES RESTOS DU CŒUR

Fondés par COLUCHE en 1985, Les Restaurants du Cœur sont implantés à Lesparre depuis la création. La campagne annuelle d'hiver a débuté. La quinzaine de bénévoles actifs permettent ainsi d'apporter une assistance aux familles démunies. Les principaux bénéficiaires sont les habitants de la Communauté de



Com - mune Cœur du Médoc.

Deux campagnes sont proposées: la campagne d'hiver, qui est nationale du 1^{er} décembre au 31 mars, et la campagne d'été du 1^{er} mai au 30 septembre.

Les Restos du Cœur, en partenariat avec les services de la mairie et le CCAS, distribuent chaque hiver environ

32.000 équivalents repas à 130 familles de la CdC.

Les locaux des Restos du Cœur, situés rue de Grammond à Lesparre, sont ouverts le mercredi pour les inscriptions et les jeudi pour la distribution. La ville met à disposition les locaux et envoie chaque semaine un camion à Blanquefort afin de récupérer les denrées.

REPAS DES AINÉS

Attention, cette année, pas d'invitation personnelle ! Pensez à vous inscrire avant le 25 janvier !

Vous avez 70 ans ou plus ? Vous êtes alors cordialement invité(e), ainsi que votre conjoint € au **traditionnel repas des aînés**, qui se déroulera le :

Mercredi 11 février 2009 à 12H30
À l'espace François Mitterrand

Pour vous inscrire, il suffit de vous présenter en Mairie, au bureau du CCAS.

Un bus est mis à disposition pour se rendre au repas. Itinéraire du bus :

- 11h10 : place de la gare
- 11h15 : La Gélade (devant le champ de course)
- 11h20 : rue du Dr Schweitzer (devant le central téléphonique)
- 11h25 : Les Coudreys

- 11h30 : route des Marceaux (devant le calvaire)
 - 11h35 : place Saint-Clair (Saint-Trélody)
 - 11h40 : maison de retraite Saint-Léonard
 - 11h45 : résidence Louise Michel
 - 11h50 : rue Eugène Marcou (devant la jale des cygnes)
 - 11h55 : rue Aristide Briand
- Pour le retour, départ prévu à 17h00.

NOUVEAUX COMMERCES

Mme HANNIER Christine
M. EL ALLOUIL Amid
M. BORDES Daniel

boutique prêt à porter du 36 au 60, 4 rue de l'Eglise
restaurant spécialités marocaines, 20 rue Dr Benaben
Huîtrerie Gare

EN BREF

LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE

Vous avez 60 ans et plus, vous habitez Lesparre, et vous ne voulez ou ne pouvez plus faire vos repas ? Alors, pensez à la livraison à domicile, une occasion de manger équilibré, varié, à un coût peu élevé : 5,33 € seulement !

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les repas sont livrés dans des valisettes isothermes du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) et selon vos besoins. Stéphanie vous livre dans la matinée le ou les repas et repasse dans l'après-midi reprendre la valisette. Pas de vaisselle à faire !

OÙ S'INSCRIRE ?

Venez ou téléphonez au CCAS pour laisser vos coordonnées, et dès le lendemain, vous pouvez être livré.

COMMENT PAYER ?

Avec la personne qui vous livre, vous établirez une fiche indiquant le nombre de repas pris dans le mois ; celle-ci permettra au secrétariat d'éditer une facture qui sera à payer directement au Trésor Public.

LE MARCHÉ DE NOËL

Les bénéfices récoltés lors du marché de Noël qui a eu lieu les 12, 13 et 14 novembre seront au profit de l'association Lesparre Lutte Contre le cancer.

POPULATION :

5 403 Lesparraïns
en 10 ans
la population
a augmenté de 7,2 %



■ Groupe «Cœur Médoc Avec Vous»

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Lors des dernières municipales, les électeurs ont démocratiquement confirmé un choix pour l'avenir de Lesparre et une volonté de tourner la page. Ce choix ne s'est pas porté sur notre liste et nous le regrettons, bien évidemment. Cela dit, nous ne souhaitons pas nous cantonner dans une opposition stérile.

Nous sommes fermement décidés à assumer pleinement le mandat de Conseiller Municipal qui nous a été confié, pour défendre et faire valoir les thèmes de notre programme électoral, qui a pour but final de mieux vivre ensemble à Lesparre.

Dans cet esprit, nous participons à la quasi-totalité des Commissions qui, à ce jour, fonctionnent bien, dans une bonne concertation.

Le 13 novembre, lors de la réunion publique à Saint-Trélody, nous avons indiqué que notre participation se voulait constructive, tout en restant vigilante. Un premier bilan sera établi au bout de 18 mois de mandat.

D'ici là, pour que notre Ville prenne résolument un souffle nouveau, que l'écoute des lesparraines et lesparraïns, soit encore mieux prise en compte, pour que vos idées et suggestions apportent un élan supplémentaire à cet effort, nous mettons à votre disposition une permanence mensuelle, salle Paul Defol. Celle-ci sera ouverte le deuxième lundi de chaque mois de 10 à 12 heures, la première fois le 12 janvier 2009. Nous vous invitons à venir nous y contacter pour exprimer vos remarques et suggestions et échanger idées et propositions.

Pour entamer ce nouveau cycle de rencontre, nous vous proposons, dans un premier temps, de débattre sur un thème de bien-être environnemental : Ville Pimpante, propre et accueillante..., mais ce n'est, bien sur, pas limitatif.

En cette période de fête, que nous voudrions joyeuse pour tous, nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année 2009 remplie de bonheur, de réussite et de santé.

**Jean CAZAUX,
Manuella DUBOS,
JC LAPARLIERE,
Conseillers Municipaux**

■ La voix de gauche

LOI SAPIN, loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et de procédures publiques (Appel d'offre – marché public etc...)

Afin que les lesparraïns ayant voté pour notre liste ne soient pas surpris de ne voir aucun nom de notre groupe à la commission d'ouverture des plis, nous tenons à vous informer que lors du Conseil Municipal du 05.12.08, le maire proposait comme représentants de l'opposition : Messieurs Laparrière et Jeantet. Après notre intervention, demandant

l'application du Code des Collectivités... il décida de reporter cette désignation au Conseil Municipal du 22.12.08.

Lors de ce Conseil Municipal, le P.S. présente ses **Trois membres**, l'u.m.p., 3 membres également. Résultat du vote : P.S et U.M.P. ex æquo, le choix du maire se porte sur M. Laparrière, celui-ci étant le plus âgé...

Au final : 2 membres de l'u.m.p. désignés à la commission d'ouverture des plis, **P.S. : 0**

Nous tenons à vous faire savoir que lors

de la désignation des membres de la commission d'appel d'offre notre candidat avait déjà été rejeté au profit de la droite (2 postes).

Notre groupe P.S. n'est représenté dans aucune commission officielle.

CONCLUSION :

Notre présence dans ces commissions, générerait-elle ?

Nous rappelons que nous tenons une permanence tous les premiers samedi du mois, salle Paul Defol, de 10 H à 12H

■ Groupe «Union Lesparre-Médoc»

2009... ANNÉE DE VÉRITÉ

Les quelques 44,5% d'électeurs Lesparraïns qui ont porté la liste conduite par Bernard GUIRAUD à la tête de la commune en mars 2008 espéraient que les choses changeraient profondément ; fin 2008, force est de constater qu'ils restent sur leur faim. Le bilan intermédiaire présenté en réunion publique par le Maire le 13 novembre dernier en témoigne : on en est toujours au stade des belles intentions, des études, des projets, mais pas, ou peu, de réalisations concrètes, si ce n'est l'achèvement de quelques programmes lancés par l'ancienne municipalité.

Le seul véritable changement constaté est le « climat » des relations entre la majorité et l'opposition : c'est appréciable, mais pas suffisant.

A la décharge de la nouvelle municipalité il faut reconnaître que, prendre un train en marche quand on ne possède qu'une expérience limitée de sa manœuvre, n'est pas chose aisée.

Il en ira autrement en 2009 qui sera « L'ANNEE DE VERITE ». Après un an de rodage, la nouvelle équipe va devoir mettre en œuvre son PREMIER VERITABLE BUDGET. Un budget qui s'annonce difficile, compte tenu de la situation économique générale actuelle,

mais dont j'attends précisément qu'il exprime clairement des priorités pour ne pas ajouter encore des difficultés supplémentaires aux plus démunis.

C'est une des conditions nécessaires, parmi beaucoup d'autres, pour que les vœux de :

BONNE ET HEUREUSE ANNEE, que j'adresse à toutes les Lesparraïnes et tous les Lesparraïns, soient exaucés.

**Alain JEANTET,
Conseiller municipal**

FÉVRIER

07 : Théâtre « Coiffure pour dame », comédie de R. HARLING, espace François Mitterrand, organisé par le Centre Culturel.

11 : Repas des aînés, espace François Mitterrand (inscriptions nécessaires).

26 : Don du sang EFS, espace François Mitterrand.

MARS

1^{er} : Spectacle Fil Rouge, espace François Mitterrand (association Le Fil Rouge).

21 : Carnaval, maquillage, structures gonflables, Banda Pays Médoc, ... organisé par le Centre Culturel.

ZONES HUMIDES

Les propriétaires sont invités à consulter à l'accueil de la mairie, le projet de carte de délimitation des zones humides proposés par le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). L'objectif est de protéger l'utilisation, la mise en valeur et la protection pour l'eau, les systèmes

aquatiques et les zones humides.

Les conséquences sont la classification en zone N (espace naturel) dans le PLU, interdiction d'effectuer des remblais ou des affouillements, mise en place d'espaces Boisés Classés le long des cours d'eau.

Pour Lesparre, les zones

concernées correspondent aux terrains situés le long du Zic, de la Maillarde et du Coulon ainsi que des lagunes de Trampian, Joucouse, Bum et matte.

Un registre est à votre disposition afin de porter vos observations sur la délimitation proposée.

L'INFO LOCALE se développe dans SUD-OUEST

Les lecteurs du journal SUD-OUEST ont pu constater que depuis le 10 décembre dernier une page intitulée « Lesparre » avait été mise en place. Elle concerne en réalité Lesparre et ses environs.

Sur proposition du nouveau chef d'agence du journal à Lesparre, la rédaction a accepté de relever ce défi et a constitué une équipe autour de Julien LESTAGE, (j.lestage@sudouest.com),

tél 05.56.41.65.73

Vous avez la possibilité de contacter trois autres rédacteurs. Il s'agit de

• Anne rose BAKIRDJIAN (abakirdjian@yahoo.fr),

tél 06.30.90.99.97

• Sylvaine DUBOST

(sylvaine.dubost@wanadoo.fr), tél 06.81.14.72.05

• Georges RIGAL

(georges.rigal@orange.fr), tél 06.10.46.81.66

Vous avez une info insolite, envie de faire parler une

personne ou les responsables d'une

association, vous désirez partager une info avec le reste des lesparrains... Relater des faits remarquables. Tous les quatre sont à votre écoute avec la seule volonté de rendre pérenne cette nouvelle pagination dont nous, les élus, ne pouvons qu'apporter un satisfecit.

EN BREF

EN BUS AU MARCHÉ

Vous êtes retraité et souhaitez vous rendre le samedi matin au marché de Lesparre. La Mairie effectue un recensement des personnes qui seraient intéressées par une tournée de bus.

Veuillez vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie afin d'organiser cette tournée.

Tél : 05.56.73.21.00

VENTE

D'UN TRACTEUR COMMUNAL

La commune vend un tractopelle Massey Ferguson d'une vingtaine d'année, en l'état, au plus offrant.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Dupin Responsable des services techniques ou M. Dupuy Responsable du matériel.

Les offres sont à remettre à l'accueil de la mairie avec la mention "offre d'achat tractopelle" avant le 1^{er} mars 2009.

ÉLECTION à la commission d'ouverture des plis (LOI SAPIN)

Pour cette élection, 5 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants étaient à pourvoir

Suite à un vote à bulletin secret, le dépouillement donne le résultat suivant (26 votants, 26 bulletins):

Liste B. GUIRAUD :19 voix

Liste Lesparre Cœur Médoc Avec Vous

J.C. LAPARLIERE :3 voix

Liste socialiste et d'ouverture.

S. BORGHESI :3 voix

Liste Union Lesparre médoc

A. JEANTET :1 voix

Le résultat de ce scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste donne le résultat suivant :

Liste B GUIRAUD : 4 sièges

Les listes de M. BORGHESI et M. LAPARLIERE ayant obtenu le même nombre de voix, le siège est attribué conformément au code des collectivités territoriales au bénéfice de l'âge à la liste **J-C LAPARLIERE qui a donc 1 siège.**

La composition de la commission d'ouverture des plis est donc la suivante :

Membres titulaires :

M. Le Maire, (1) membre de droit, (2) M. FOURTON, (3) Mme L'HYVER, (4) M. CONDEMINE, (5) M. BERNARD, (6) M. LAPARLIERE

Membres suppléants :

(1) M. CHAPPELLAN, (2) Mme BOYER (3) Melle DUPIN, (4) Mme HOLLE, (5) Mme DUBOS

SOBEBO PEPERIOT

RÉSEAUX

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

**Voirie - Assainissement
Réseaux divers
Gaz, Eau
Réhabilitation de réseaux**

Espace Mérignac Phare - 25 avenue Maurice Lévy
B.P. 40338 - 33695 MÉRIGNAC Cédex
Tél. 05 56 13 25 90 - Fax 05 56 13 30 50

e^{ts} somirey **Aluminier**
fabrication - installation agréé TECHNAL

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus
Peinture et dérivés - Papiers peints
Lasures Sikks
Moquettes et sols PVC - Produits verriers
Remplacement de casse immédiat

Devis
gratuit

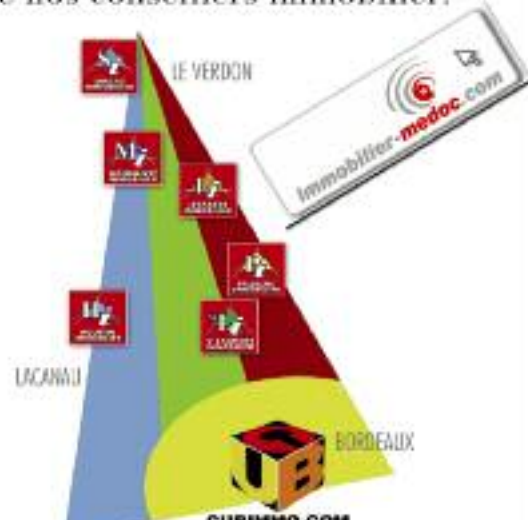
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87

6 rue André Laffitou 33340 LESPARRE-MÉDOC

e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com

Pour paraître dans ces pages
de publicité, n'hésitez pas
à contacter Didier MUSSOTTE
au 05 57 77 08 58

ACHETEZ, VENDEZ, LOUEZ,
avec nos conseillers immobilier.



CUBIMMO.COM
LESPARRE IMMOBILIER
12 PLACE DU ML FOCH 33 340 LESPARRE
TEL 05 56 41 84 84



**CANALISATIONS
SOUTERRAINES**

Tous travaux de pose
canalisations souterraines
Adduction d'eau
Adduction de gaz

Rue Jean Pagès - B.P. 140 - 33884 VILLENAVE D'ORNON Cedex
Tél. 05 57 96 57 96 - Fax 05 56 87 26 36

**TOUTES ASSURANCES,
BANQUE ET PLACEMENTS**
Particuliers et Professionnels

**MANUELLA
DUBOS**
Agent général d'Assurances

AGF

27 cours Général de Gaulle
33340 LESPARRE
Tél. 05 56 41 03 40
Fax : 05 56 41 13 65

Nouveau concept
de roman en forme

Santé et bien-être

Du Lundi au Vendredi >
9h15 - 14h15 / 16h45 - 20h45
le Samedi : 8h15 - 13h15

CÔTE SPORT & LOISIRS
Lesparre Médoc
Tél : 05 56 39 84 90

**QUINCAILLERIE
LEGO**

39 cours du Général de Gaulle
LESPARRE - MÉDOC
05 56 73 29 59

**BRICOLAGE
ÉLECTROMÉNAGER
FERS - COMBUSTIBLES**

E. LECLERC à Lesparre
Succursales de 8h30 à 19h30 (jusq. 20h) le dimanche de 8h30 à 12h

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 33340 LESPARRE
05 56 73 25 00

L'auto CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 33340 LESPARRE
05 56 73 27 90

brico 05 56 73 25 00
du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30
vendredi et samedi
de 8h30 à 19h

jardi 05 56 73 48 70

MEUBLES LESPARRE RN. 215 33340 LESPARRE
Directeurs de DDD à L2P
14h30 à 19h
05 56 41 19 00

SPORT LOISIRS RN. 215 33340 LESPARRE
Ouverture de 9h à 19h30
14h30 à 19h
OUVERT NON STOP
VENDREDI & SAMEDI
05 56 41 62 20

E. LECLERC

**Moins cher
sur tout**
notre objectif depuis toujours

SPORT LOISIRS **MEUBLES LESPARRE** **L'auto** **brico** **jardi**

LESPARRE